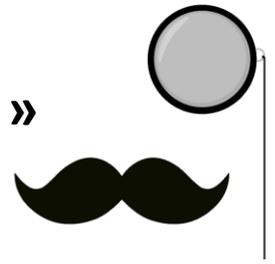


Premier Concours

« Lunettes d'avant, techniques d'aujourd'hui »



Article 1 : Modalités du concours

Un concours de réalisation artisanale et manuelle est lancé au sein du groupe Facebook* «quand tu fabriques une monture sur mesure».

Article 2 : Objectif

Les candidats doivent réaliser eux-mêmes un produit complet parmi les 3 catégories de binocles suivantes :

catégorie1: monocle

catégorie2: face à main

catégorie 3: pince nez

Les formes et matières travaillées sont libres tant qu'elles permettent de créer un cadre complet découpé (par exemple en acétate, corne, bois, métal découpé,...) .

L'œuvre devra être techniquement portable.

Il n'est pas nécessaire de creuser les drageoirs. Les cerclées fil nylon ne sont pas acceptées.

Les incrustations de décors (strass, nacre, bois, etc...) sont encouragées et libres quant à leur nature.

En ce qui concerne le pince nez, le système flexible reliant les 2 cadres reste libre et à l'initiative du candidat.

Article 3 : Organisation Générale

Modalités d'inscription:

Le bulletin d'inscription et l'œuvre sont à envoyer

- par voie postale à

concours lunetterie
à l'attention de Anne-lise Bertrand
850Bis chemin de la glacière
66000 Perpignan

- ou à l'adresse mail suivante:

concoursbinocle@gmail.com

Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au 10 septembre 2015.

les réalisations seront exposées au Silmo 2015 et devront parvenir au plus tard le lundi 21 Septembre 2015.

Les montures reçues après cette date ne seront pas examinées par le jury

La participation au concours est gratuite.

Peuvent participer au concours : les professionnels de l'optique lunetterie (diplômés ou non, travaillant en magasin ou non) et les étudiants en optique lunetterie.

Article 4 : Réserves

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler à tout moment sans préavis le concours, notamment si le nombre de participants est inférieur à 5.

Article 5 : Jury

Les candidats seront départagés :

- sur la précision
- sur la technicité
- sur l'esthétisme et l'originalité des réalisations
- sur l'environnement de présentation (étui, cordon, accessoires, boîte de présentation éventuelle, ...)

Le jury sera composé de professionnels de l'optique lunetterie, des métiers d'arts et/ou de la presse professionnelle.

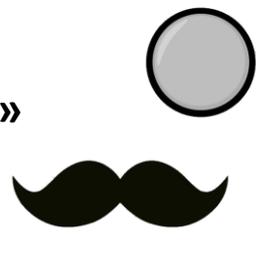
Les gagnants seront désignés le vendredi 25 septembre 2015 après-midi

Les réalisations sont la propriété des candidats qui pourront décider d'en faire don à une œuvre désignée au silmo 2015.

Les frais d'envoi et de retour sont à la charge du candidat (en cas de retour par voie postale, le candidat se verra demander une compensation financière d'un montant de 10€ - sauf changement des tarifications postales). Le retour se fera par colissimo suivi avec remise sans signature.

* En aucun cas Facebook ne pourra être tenu pour responsable du contenu de ce concours

Bulletin d'inscription au premier concours «Lunettes d'avant, techniques d'aujourd'hui»



Je, soussigné(e),

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

.....

E-mail:.....

Téléphone:.....

Statut (gérant, employé de magasin d'optique-lunetterie, étudiant...):

.....

Diplôme en optique-lunetterie ou (si pas de diplôme) dernier emploi occupé en optique-lunetterie:.....

.....

déclare m'inscrire au premier concours « lunettes d'avant, techniques d'aujourd'hui » et avoir compris et accepté le règlement.

Fait à, le

signature pour acceptation du règlement:

à remplir et à retourner à: concours lunetterie, à l'attention de Anne-lise Bertrand 850Bis chemin de la glacière 66000 Perpignan ou par mail à concoursbinocle@gmail.com avant le 10 septembre 2015, date de clôture des inscriptions.

Renseignements: concoursbinocle@gmail.com